

Mercredi 28 octobre 2020

A la suite des décisions qui touchent notre pays pour les semaines à venir, et dans l'attente de précisions ultérieures, pour répondre aux nombreuses interrogations, il nous est bon de savoir ceci, selon les termes du Conseil permanent de la Conférence des évêques de France :

« Le Président de la République a décrit la situation sanitaire inquiétante dans laquelle se trouve notre pays, comme les autres pays d'Europe occidentale et beaucoup d'autres dans le monde. Le Ministre de l'Intérieur avait auparavant, à 18h, reçu en visioconférence les responsables des cultes en notre pays.

Des mesures strictes ont été annoncées. Elles touchent l'ensemble des secteurs d'activité de notre pays. Tous les citoyens sont responsables de leur succès. Chacun coopère de manière concrète à la vie de tous et au maintien du dynamisme économique et spirituel de notre pays.

Le Ministre de l'Intérieur a annoncé qu'il serait possible aux chrétiens de célébrer la fête de la Toussaint et aux musulmans la fête de la naissance de Mahomet. En revanche, les mesures de confinement toucheraient les cultes dès le dimanche soir, excluant le lundi 2 novembre.

Le Ministre a ensuite indiqué que, pendant au moins quatre semaines, les célébrations ne seraient pas autorisées, ni le dimanche ni en semaine, sauf pour les obsèques, mais que les lieux de culte pourraient rester ouverts, selon la volonté de leurs responsables. Cette mesure devrait être clarifiée par le Premier Ministre demain jeudi. Nous en évaluerons précisément les modalités.

D'autre part, le Ministre a assuré que les aumôniers des hôpitaux, des établissements médico-sociaux, des prisons, pourront continuer à travailler ; de même, les bénévoles des associations caritatives (distribution de nourriture, accueil, soutien scolaire...) pourront poursuivre leur mission. Les responsables de ces activités devront leur fournir une carte attestant leur statut de bénévoles reconnus.

Les autorités publiques souhaitent vivement que la vitalité ne soit pas tuée en notre pays. »

Comme chaque jour, je m'unis par la prière et par la pensée à chacun. En ces jours où nous fêtons les saints, vivons comme eux dans la confiance résolue au Père de tous, avec la charité que donne le Christ et dans l'espérance d'une vie où personne ne se sente abandonné. Et par l'intercession de la Vierge Marie et de tous les saints, en allant dans les cimetières si nous le pouvons, prions pour tous nos frères et sœurs défunts.

† Laurent Ulrich
Archevêque de Lille